

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 juin 2009

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3669-2008, Phase 2.  
Phase 2 de la Cause tarifaire 2009 de TransÉnergie (Hydro-Québec Transport).  
**Planification de l'audience en Phase 2, à compter du 6 juillet 2009 - Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques (S.É.)*, quant à l'audience en Phase 2 du présent dossier, à compter du 6 juillet 2009 :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Panel de Monsieur Jean-Claude Deslauriers et Monsieur Jacques Fontaine (témoins-experts). Durée prévue de 30 minutes.
- **Contre-interrogatoires** : Hydro-Québec seulement sur les sujets autres que les annexes 4 et 5 des Tarifs et conditions (20 minutes) et environ 5-10 minutes par autre participant ayant déposé une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve présentée en audience aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Plaidoirie orale de 40 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.